

Pacte pour la transition

Mesure #14

Organiser au moins deux ateliers de sensibilisation à la consommation responsable et aux économies d'énergie dans le cadre des temps d'activité périscolaires

>> L'enjeu

Les alternatives ont besoin de citoyens conscients et informés pour se développer. Pour agir, il faut avant tout comprendre : pourquoi un autre commerce est nécessaire ? Pourquoi économiser l'énergie ? Au delà des communications alarmistes sur l'urgence de changer de modèle, l'éducation à une consommation responsable doit permettre à toutes et à tous, à tous les âges de la vie, de développer un esprit critique, d'analyser les mécanismes qui engendrent les inégalités et la destruction de l'environnement, de connaître les alternatives pour s'y engager de manière éclairée et durable.

>> En pratique

L'éducation à une consommation responsable et au développement durable peut s'exprimer de diverses manières et s'adapte à tout type de public. En ce qui concerne les collectivités, la réforme des rythmes scolaires a ouvert de nouvelles possibilités d'interventions auprès du public scolarisé en primaire dont les communes ont la responsabilité. Elles peuvent faire appel à des animateurs associatifs, bénévoles ou salariés pour animer les temps d'activité périscolaire sur les thèmes de la consommation responsable et des économies d'énergies.

Ces interventions, basées sur des pédagogies actives et participatives, viseront à faire prendre conscience des grands enjeux du développement durable, de manière ludique et en se basant sur les représentations des élèves. Les alternatives comme les énergies renouvelables, le commerce équitable, les circuit-courts... peuvent être présentées via divers supports : rencontre avec des professionnels, vidéos, photos, jeux de découverte ...

>> Aller plus loin

Les acteurs de l'ECSI (Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale) ou de l'EEDD (Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable) proposent généralement des outils pédagogiques ou des formations professionnelles, afin que les animateurs municipaux ou les enseignants mènent en autonomie des interventions sur ces thématiques, sans forcément faire appel à des animateurs extérieurs.

Les associations reconnues complémentaires de l'enseignement public et d'éducation populaire peuvent intervenir sur des temps scolaires ou périscolaires dans des projets ponctuels ou plus ambitieux tout au long de l'année.

Des cadres de mobilisations sont particulièrement pertinents pour y inscrire des activités de sensibilisation sur ces thématiques : les Journées (par exemple : journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre), Semaine de la Solidarité Internationale (novembre), Festival AlimenTerre (octobre-novembre), Semaine du développement durable (avril), Quinzaine du commerce équitable (mai)...

➤➤ Ils l'ont fait

Les bénévoles (2 personnes) d'Artisans du Monde à Aix-en-Provence ont construit des parcours éducatifs tout au long de l'année pour 3 classes (1 trimestre pour une classe de CE1, séparée en 2 groupes de 15 enfants). Ils interviennent de 15h30 à 16h30 chaque jeudi pour 30 séances sur l'année soit 10 séances/trimestre, soit 5 séances par groupe d'élèves. Les parents des élèves ont choisi pour leur enfant cette activité pour le trimestre à la fin de l'année n-1. Le groupe est donc défini et fixe.

La thématique choisie par AdM Aix-en-Provence est la consommation responsable.

1- découverte des pays dans le monde (planisphère, photos...)

2- découverte des inégalités face à l'alimentation : repérages d'indices, lecture d'images

3- pyramide alimentaire (consommation : ce qui est indispensable)

4- inégalités de développement

5- le commerce équitable et l'action citoyenne+ dégustation

Pour l'animation pédagogique de ce parcours éducatif, la mairie finance l'association sur la base de 30€/heure d'intervention.

➤➤ Ressources

La plate-forme EDUCASOL rassemble les acteurs de l'ECSI, qui proposent animations, outils pédagogiques et formations : www.educasol.org.

Le site www.comprendrepouragir.org présente de nombreux outils pédagogiques.

Les acteurs du commerce équitable regroupés au sein de la PFCE (Plate-forme française du commerce équitable) proposent également des ressources, notamment à l'occasion de la quinzaine du commerce équitable : www.mouvement-equitable.org

Une campagne pour les collectivités désireuses de s'engager dans le commerce équitable : www.territoires-ce.fr

Les acteurs de l'EEDD proposent des espaces régionaux de concertation auxquelles les collectivités peuvent participer : <http://www.cfeedd.org>

➤➤ Structure(s) ou personne(s) à contacter

Lise TREGLOZE, responsable Education – Fédération Artisans du Monde
l.tregloze@artisansdumonde.org – 01.83.62.92.10